

mètres, il en résulterait que celle de l'Annexe devrait être de $(45,000 \frac{0.436}{0.564} =) 35,000$ mètres, ce qui est à peu près la surface du bâtiment projeté sur le quai de la Conférence.

« La surface totale serait alors de 80 000 mètres, c'est-à-dire de 40 000 mètres de plus que dans le précédent projet de répartition.

« De ces 40 000 mètres, 5000 devraient être réservés à la France par suite des demandes nombreuses qui sont déjà signalées pour les machines en mouvement ; on pourrait, pour la même raison, augmenter de 3 000 mètres l'espace réservé à l'Angleterre, tout en accordant aux autres pays, et particulièrement au Zollverein, à l'Autriche et à la Belgique, des augmentations proportionnelles, ce qui conduirait aux chiffres suivants :